

Programme de surveillance des « Poissons - céphalopodes »

Adoptés en juin 2015 pour chaque sous-région marine, les programmes de surveillance constituent le quatrième élément des plans d'action pour le milieu marin, requis au titre de l'article 11 de la Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin ». Ces programmes décrivent les dispositifs de suivi et les modalités de collecte des données permettant d'évaluer l'atteinte du bon état écologique du milieu marin et la réalisation des objectifs environnementaux. Ils sont structurés en 13 programmes thématiques, dont le **programme « Poissons - céphalopodes »**.

Enjeux :

Le programme « **Poissons - céphalopodes** » a pour finalité de déterminer la répartition des espèces de poissons et céphalopodes, la taille des populations et leur l'état écologique. Il doit également permettre d'appréhender la structure et le fonctionnement des écosystèmes et du réseau trophique. Ces éléments contribuent à l'évaluation de l'état écologique au titre des descripteurs « biodiversité » et « réseau trophique ». Il repose en partie sur des dispositifs communs au programme de surveillance des espèces commerciales, dont la finalité est plus spécifiquement le suivi des espèces exploitées à des fins commerciales, telles que définies dans le cadre du descripteur « espèces commerciales » de la définition du bon état écologique, et de l'activité de pêche pratiquée sur ces espèces.

Structuration :

Ce programme est composé de **5 sous-programmes** organisés selon une répartition géographique (côte vers le large) et écologique (poissons vivant en lien avec le fond - démersaux - ou poissons vivant dans la colonne d'eau - pélagiques).

Sous-programme 1 : Poissons et céphalopodes de la zone intertidale

Sous-programme 2 : Poissons et céphalopodes démersaux des milieux rocheux côtiers

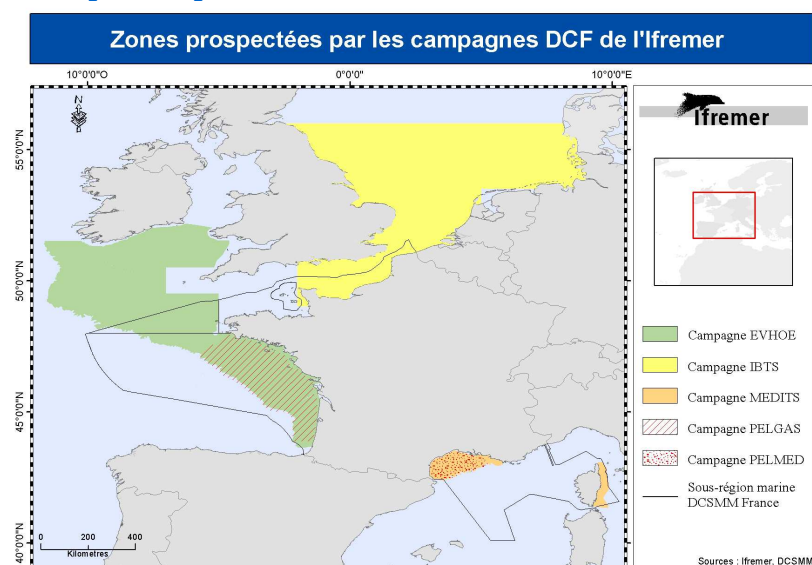
Sous-programme 3 : Poissons et céphalopodes démersaux des milieux meubles côtiers

Sous-programme 4 : Poissons et céphalopodes pélagiques des milieux côtiers

Sous-programme 5 : Poissons et céphalopodes du plateau

Ils reposent sur **17 dispositifs de suivis**, dont **9 existants sans modification à prévoir par rapport à leur vocation initiale** et **8 existants avec des adaptations à prévoir ou nouveaux à créer** pour répondre aux besoins de la DCSMM.

Principaux dispositifs de suivi mobilisés :



Le programme repose sur :

- des **dispositifs impliquant les professionnels de la mer** sur la base du volontariat ;
- de **nombreuses campagnes halieutiques** réalisées à la côte et au large (carte des campagnes DCF ci-contre), ciblant les différents compartiments de l'écosystème (ressources benthiques, démersales et pélagiques) ;
- une **surveillance aérienne** pour le thon rouge et autres gros poissons associés ;
- des **suivis locaux en milieu très côtier** (intertidal – subtidal rocheux et herbiers de phanérogame) nécessitant des techniques adaptées aux faibles profondeurs (vidéo, plongée...).

Coût estimé de la mise en œuvre (estimation 2014- chiffres en cours de précision) :

Le coût total de la mise en œuvre du programme de surveillance « Poissons - céphalopodes » est de **510 k€/an**, soit **1 % du coût total annuel estimé pour mettre en œuvre l'ensemble de la surveillance DCSMM**. **10 k€/an** correspondent à de la surveillance existante et **500 k€/an** correspondent à des évolutions de dispositifs existants et à des créations de dispositifs nouveaux pour répondre aux besoins de la DCSMM.

Principales orientations pour le premier cycle de mise en œuvre (2014-2020) :

- Pour ce premier cycle, la priorité est mise sur les **suivis opérationnels des sous-programmes 3 et 4 reposant principalement sur des dispositifs existants**.
- Il est prévu de déployer des **moyens complémentaires dans les fonds côtiers de moins de 40 mètres** insuffisamment couverts actuellement et d'**optimiser les campagnes halieutiques pour la surveillance des « réseaux trophiques »** au large.
- Concernant les sous-programmes 1 et 2, des études complémentaires seront menées lors du premier cycle dans la perspective de la **mise en place d'une surveillance pérenne lors de cycle ultérieurs**.

État d'avancement 2016 de la mise en œuvre opérationnelle :

Sous-programme (SP)	Action de mise en œuvre	Avancement 2016
Sous-programme 1 et 2 : Poissons et céphalopodes de la zone intertidale / démersaux des milieux rocheux côtiers	Action de développement méthodologique (PAC) : élaboration des méthodes et des protocoles de suivi.	En cours.
Sous-programme 3 : Poissons et céphalopodes démersaux des milieux meubles côtiers	Création ou pérennisation de campagnes côtières sur fonds meubles.	Non débutée.
	Reprise des dispositifs existants.	En cours.
Sous-programme 4 : Poissons et céphalopodes pélagiques des milieux côtiers	Création de campagnes pélagiques côtières.	Non débutée.
	Optimisation des campagnes DCF pour la surveillance des réseaux trophiques au large.	En cours (étude de faisabilité réalisée, financements à trouver pour le déploiement opérationnel).
Sous-programme 5 : Poissons et céphalopodes du plateau	Reprise des dispositifs existants.	En cours.
	Sous-programmes 3, 4 et 5	Marquage par des observateurs d'espèces rares capturées, prélèvement et conservation de tissus musculaires destinés à un suivi des signatures isotopiques des principales espèces.

Exemple de suivi existant contribuant à la surveillance DCSMM réalisé en 2016 (SP3) :



La campagne océanographique NURSE (« Nursery »), menée chaque année par l'Ifremer (12 au 29 août en 2016) a pour but de comprendre le fonctionnement des nourriceries côtières. Elle suit un protocole d'échantillonnage standardisé concourant à la collecte de données sur les poissons marins et la mégafaune benthique. NURSE couvre plusieurs objectifs scientifiques dont le suivi des communautés, le développement d'indicateurs de qualité des habitats de nourricerie et de BEE, ainsi que la compréhension de la dynamique trophique de ces secteurs.

Figure ci-contre : Mise à l'eau du chalut durant la campagne NURSE - cliché J. Baudrier, Ifremer.

Exemple de nouvelle action mise en œuvre en 2016 :

Il n'y a eu aucune action nouvelle mise en œuvre en 2016 au titre du programme « Poissons – céphalopodes ».

Perspectives 2017 pour la mise en œuvre opérationnelle :

La création de campagnes côtières pélagiques et sur fonds meubles (SP3 et SP4) devra être initiée à partir de 2017. Des propositions nouvelles ont été élaborées en 2016 pour la surveillance des poissons et céphalopodes dans ces milieux peu suivis actuellement. Elles concernent le déploiement d'une série de campagnes récurrentes dans des fonds inférieurs à 40 mètres, sur la base de protocoles déjà développés dans le cadre de campagnes halieutiques existantes.

Contacts : Coordination du programme Ifremer (J. Baudrier) – Co-pilotage scientifique Ifremer / MNHN (A. Brind'Amour / E. Feunteun).

Sources des illustrations : Ifremer.

Sigles : DCF (Data Collection Framework) - EVHOE (Évaluation des ressources Halieutiques de l'Ouest Europe) - IBTS (International Bottom Trawl Survey) - MEDITs (MEDiterranean Trawl Survey) - PELGAS (PELAGiques GAScogne) - PELMED (PELAGiques MEDiterranée).

Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Actualite,41802.html>